

Montréal, le 12 avril 2005

Par télécopieur

Destinataires : **Le Transporteur**
 Les intéressés qui se sont manifestés les 4, 5 et 6 avril 2005 (AIEQ, FCEI, ROEÉ, GRAME, S.É./AQLPA, RNCREQ, UMQ)

Objet : **Demande du Transporteur relative au projet visant la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de l'intégration des éoliennes**
 Notre dossier R-3560-2004

Pour faire suite à sa lettre du 22 mars 2005, la Régie a reçu les manifestations d'intérêt de 7 parties pour participer à l'examen de la demande en titre.

La Régie a déjà précisé dans cette lettre du 22 mars qu'elle entendait procéder sur dossier à l'examen de cette demande. À ce stade-ci, la Régie ne compte pas traiter le présent dossier dans le cadre d'un dossier générique tel que suggéré par certains intéressés. Cependant, elle juge avoir besoin notamment de plus d'explications sur la stratégie globale d'intégration des éoliennes.

À cette fin, elle convoque le Transporteur et les intéressés à une réunion technique **le 22 avril à 9h00** aux bureaux de la Régie. L'ordre du jour de cette réunion est soumis en annexe à la présente. Par la suite, la Régie statuera sur l'échéancier à suivre dans ce dossier ainsi que sur l'opportunité et le montant d'une enveloppe maximale en terme de frais de participation en vue de l'étude du dossier par les intéressés.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/md
P.j.

**Dossier de la mise à niveau du réseau régional Matapédia
dans le cadre de l'intégration des éoliennes
R-3560**

**Réunion technique du 22 avril 2005, 9h00
ODRE DU JOUR**

POINT I : Vue d'ensemble de la stratégie d'intégration des éoliennes

- Présentation du Transporteur couvrant :
 - Les caractéristiques techniques des différents projets énumérés à la pièce HQT-1, document 2, page 8, ainsi que leurs interrelations ;
 - La prise en compte de la contribution d'un tiers (remboursement des postes de départ) ;
 - Les investissements requis en vue du raccordement de chaque parc d'éoliennes (c'est-à-dire, selon la date prévue de mise en service).
- Période de questions

POINT II : Objectif du projet, justification, alternatives

- Présentation du Transporteur couvrant :
 - Le caractère essentiel des modifications aux protections en relation avec les critères de conception ;
 - Le besoin de modifier les protections à tous les postes énumérés, les coûts des travaux par poste et pour le bouclage au poste Les Boules ;
 - L'historique des défauts ayant causé de la perte de production d'énergie éolienne aux parcs existants ;
L'estimation des pertes de production d'énergie éolienne à venir en cas de défaut ;
 - L'impact du projet sur les autres parcs de production d'énergie éolienne, existants et à venir, (voir la liste des demandes d'études d'impact sur le réseau sur le site OASIS) et le partage des coûts entre le Distributeur et les autres clients du Transporteur.
- Période de questions

POINT III : Échéancier du projet, coûts et impact tarifaire

- Période de questions.